

Académie de Nancy-Metz
PASI
Année scolaire 2008/2009

Dossier à retourner par mël
pasi@ac-nancy-metz.fr

EXPERIMENTATION DOSSIER D'ETABLISSEMENT OU D'ECOLE

ETABLISSEMENT ou ECOLE : Lycée Professionnel Régional de « La Haute Moselotte »

- Adresse : 125, rue du bois des dames, 88290 Saulxures sur Moselotte
- Téléphone : 03 29 24 61 22
- Télécopie : 03 29 24 51 62
- Mël : ce.0881411@ac-nancy-metz.fr

(si plusieurs écoles ou établissements sont concernés inscrivez la liste complète et précisez quelle école ou quel établissement pilote l'action)

Etablissements partenaires :

- LPR Marcel Goulette à Charmes
- LPR Eugène Freyssinet à Verdun
- LPR Dominique Labroise à Sarrebourg
- LPR Métiers du bâtiment à Montigny lès Metz
- LPR Le Haut de Bellieu à Neufchâteau
- LPR Lichier Richier à Bar Le Duc
- LPR La Malgrange à Thionville
- LPR Boutet de Monvel à Lunéville
- LPR de Beauregard à Luxeuil les Bains

INTITULE DE L'ACTION :

Une semaine en immersion : découvrir, informer, motiver pour plus d'ambition.

Précisez le thème, les niveaux concernés :

Sur une période d'une semaine, avec un programme pédagogique adapté, le LPR de « la Haute Moselotte » offre à un groupe d'élèves de première année de la filière bois, avec la collaboration d'autres lycées professionnels une approche concrète de la première transformation de ce secteur d'activités. Le LPR de la Haute Moselotte est le seul établissement dans l'académie, équipé d'une scierie.

PERSONNE-CONTACT/ ANIMATRICE DE L'ACTION :

Nom : DUPRE

Prénom : Michel

Statut : PLP2 Scierie HC

- Téléphone : 03 29 24 61 22

- Télécopie : 03 29 24 51 62

- Mèl : dupremic@wanadoo.fr

DECRIEZ VOTRE PROJET D'EXPERIMENTATION

- 1- Court descriptif de l'action (développement en cours ou encore à initier, méthodologie, calendrier)
- 2- Durée prévue de l'action
- 3- Public concerné (classes ou élèves, caractéristiques, spécificités, etc.)
- 4- Quel objectif principal vous donnez-vous ?
- 5- A quels problèmes, à quelles attentes répondez-vous ?
- 6- En quoi l'action (projetée ou en cours) est-elle « expérimentale », innovante, voire dérogatoire par rapport à une situation habituelle ?
- 7- L'action est-elle portée par une équipe ? Si oui, composition de l'équipe (répartition des tâches...)

N'hésitez pas à joindre tous les documents qui permettent de préciser le projet.

1- Court descriptif de l'action (développement en cours ou encore à initier, méthodologie, calendrier)

Durant l'année scolaire, le LPR de la haute Moselotte accueille des groupes de 12 élèves pour une durée d'immersion d'une semaine. Cette rotation offre la possibilité à tous les élèves inscrits dans la filière des métiers du bois des LPR de l'Académie, d'aborder les métiers de la scierie. Un programme pédagogique de 36 heures est adapté pour permettre à chaque élève d'appréhender au mieux les différents aspects professionnels de ces métiers. Cette expérimentation s'est déjà déroulée durant l'année scolaire 2007/2008. 14 groupes de 9 LPR ont bénéficié de cette immersion.

2- Durée prévue de l'action

L'action se déroule sur une année scolaire avec reconduction annuelle.

3- Public concerné (classes ou élèves, caractéristiques, spécificités, etc.)

Le public concerné est composé de jeunes de BEP ou BAC PRO des filières des métiers du bois de l'académie (voire académie limitrophe).

4- Quel objectif principal vous donnez-vous ?

Donner aux élèves les moyens d'aborder concrètement un secteur méconnu, le leur rendre accessible et intéressant pour parfaire leur choix d'orientation, et pour certains, les motiver à nouveau vers un diplôme de niveau IV.

Seuls les enseignants de 1^{ère} transformation du bois avec l'équipement didactique du lycée ont les compétences et l'expérience pour assurer cette formation.

Ce secteur d'activités manque de main d'œuvre qualifiée. Ce secteur est porteur d'emploi si l'on considère que les élèves diplômés sortants du lycée se voient offrir en moyenne 3 propositions d'embauche.

La crise de l'énergie favorise l'utilisation du bois dans la construction et dans les secteurs d'activités qui se trouvent en amont.

Cette semaine d'immersion devrait susciter des intérêts nouveaux pour ces métiers et produire à terme une orientation vers ces métiers.

5- A quels problèmes, à quelles attentes répondez-vous ?

Le référentiel tel qu'il a été conçu par les CPC à Paris prévoit qu'une partie de l'enseignement porte sur la « première transformation du bois ».

Cette semaine d'immersion permet aux jeunes d'avoir une perception plus réaliste et objective de la filière. Les images véhiculées ramènent souvent la scierie à une représentation de métiers dont les conditions d'exercice sont pénibles et dévalorisantes. Une connaissance concrète des métiers, quels qu'ils soient, permet aux élèves d'avoir une orientation choisie.

6- En quoi l'action (projetée ou en cours) est-elle « expérimentale », innovante, voire dérogoire par rapport à une situation habituelle ?

Décloisonnement ouverture pour tous les élèves de formation bois au monde de la scierie. Les élèves de l'académie vont découvrir et recevoir un enseignement de ce qui se passe en amont de la « menuiserie ». Ces élèves vont autrement, que sur papier, découvrir la filière bois de la graine de l'arbre à la première transformation : la technologie et le débitage des arbres. Avoir une perception synoptique de la filière par une information axée sur la découverte concrète de l'activité et l'échange sur place avec les enseignants et les professionnels.

7- L'action est-elle portée par une équipe ? Si oui, composition de l'équipe (répartition des tâches...)

L'action est portée au niveau pédagogique par une équipe de 4 enseignants, par la direction et par la filière qui, à la fin de chaque session, assure un bilan et une présentation de la profession au travers de la présence systématique d'un chef d'entreprise.

La logistique a dû s'adapter pour assurer l'hébergement et la restauration des élèves.

Pour être crédible, cohérente, efficace techniquement et pédagogiquement, la formation est suivie en grande partie par un même enseignant (professeur « ressources » qui a créé le contenu pédagogique).

Deux autres professeurs assurent le doublage du fonctionnement de la scierie (objectifs : efficacité pédagogique et surtout **sécurité**), un troisième se charge de la visite d'une entreprise.

Les groupes sont accueillis sur 15 semaines, ce qui nous a imposé la globalisation plus ou moins importante (et volontaire) des services de ces enseignants.

EVALUATION DU PROJET

- 1- Quels effets, quels impacts de votre action envisagez-vous au terme de l'action ? au cours de l'action ?
- 2- Comment comptez-vous les évaluer ? Quels indicateurs comptez-vous retenir ?
- 3- Comment comptez-vous rendre compte de votre action ?
- 4- L'action a-t-elle déjà été aidée, soutenue, accompagnée ?
- 5- Quelle serait, selon vous, l'aide efficace pour permettre l'expérimentation ?

N'hésitez pas à joindre tous les documents qui permettent de préciser le projet.

1 Quels effets, quels impacts de votre action envisagez-vous au terme de l'action ? au cours de l'action ?

Susciter auprès des élèves un intérêt différent pour un métier méconnu, favoriser une orientation choisie et une insertion professionnelle pertinente.

2 Comment comptez-vous les évaluer ? Quels indicateurs comptez-vous retenir ?

a) L'intérêt et l'investissement des élèves lors de leur immersion :

Un QCM de technologie, un contrôle de calculs de suivi des débits sont effectués le dernier jour pour valider la formation théorique et pratique à partir d'un livret de 40 pages de « technologie, méthodes... » de première transformation du bois crée par le professeur référent.

Comme cité plus haut un bilan de fin de stage en présence de professionnel a lieu chaque fin de semaine. Lors de ce bilan il est demandé à chaque élève de donner son impression sur le déroulement de l'immersion et surtout sur la représentation modifiée ou non qu'il se fait de ces métiers.

b) Le retour sur ces métiers de jeunes qui se seraient découvert une nouvelle vocation.

c) Les observations de l'IEN en charge de la filière en lien avec les autres EPLE.

3 Comment comptez-vous rendre compte de votre action ?

Sur le site de l'établissement, par voie de presse, par compte rendu au PASI.

4 L'action a-t-elle déjà été aidée, soutenue, accompagnée ?

Cette action a déjà été menée cette année sur l'ensemble des groupes du BEP des métiers du bois de l'académie : 15 groupes.

Cette action a été soutenue par le corps d'inspection et l'ensemble des EPLE concernés.

Elle a été accompagnée par la chambre syndicale des scieurs et l'ensemble de la profession.

5 Quelle serait, selon vous, l'aide efficace pour permettre l'expérimentation ?

Cette immersion cette année a pu se réaliser en utilisant les sous-services.

Pour la rentrée **2008**, elle devra, pour se pérenniser, pouvoir bénéficier d'un apport en ressources humaines équivalant à un temps plein.

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION
(COMMISSION DEPARTEMENTALE DE VALIDATION DES CONTRATS D'OBJECTIFS)

Les critères de sélection sont multiples, par exemple :

- L'action est portée par une équipe, appuyée par la direction.
- L'action s'appuie sur un projet d'établissement.
- L'équipe a déjà produit des documents.
- Les effets sur les élèves sont précisés, à court terme, à long terme.
- Le projet entre en relation avec d'autres éléments dans l'établissement.
- L'action concerne différents niveaux de pratique (classe, vie scolaire, pratiques professionnelles).
- L'action peut présenter un intérêt pour d'autres équipes, quelques éléments sont transposables.
- L'action peut s'inscrire dans des axes académiques, nationaux.

Proposition d'acceptation	
Demande de renseignements complémentaires	

SUIVI :